

FNPPSF



FÉDÉRATION NATIONALE DES
PÊCHEURS PLAISANCIERS
ET SPORTIFS DE FRANCE

Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

Adresse Postale : BP N°14 - 29393 Quimperlé cedex

Tel/Fax : 02 98 35 02 81

E.mail : fnppsf@wanadoo.fr

Site : www.fnppsf.fr

Perros-Guirec, le 19 octobre 2011

A l'attention
de Monsieur le Premier Ministre

Objet : Composition du Conseil National de la Mer et des Littoraux.

Ref : Arrêté du 15/09/2011 – Conseil National de la Mer et des Littoraux

Monsieur le Premier Ministre,

Après consultation des services ministériels signataires de l'arrêté fixant la composition du Conseil National de la Mer et des Littoraux, il nous a été indiqué que notre fédération aurait été écartée de la composition de ce conseil à l'issue d'un arbitrage effectué par vos services.

Dans la composition actuelle, aucune entité représentant les pêcheurs de loisir en mer n'y figure. Ce sont des millions d'usagers de la mer et du littoral qui sont ainsi ignorés et bafoués. Comment allons-nous expliquer une telle anomalie auprès des centaines d'associations que nous représentons sur l'ensemble de notre littoral ? Quelles réponses me suggérez-vous de leur apporter ?

Les trois millions de pêcheurs en mer et sur l'estran que nous représentons sont autant de sentinelles attentives au respect de l'environnement et nombre d'entre eux apportent leur contribution volontaire et active à cette noble cause par le biais de nos associations. Ils méritent, selon nous, d'être mieux considérés et sont bien décidés à exprimer leur légitime mécontentement tant cet arrêté leur paraît inacceptable et discriminatoire. Comment comprendre, en effet, que la représentation de millions de plaisanciers et de pêcheurs en mer ne soit pas au moins aussi utile et efficace à la noble cause de l'environnement et à la protection de notre littoral, que celle des fédérations figurant actuellement sur l'arrêté dont la légitimité peut apparaître contestable au regard de celle que nous sommes en droit de revendiquer ? Nous voulons croire qu'il ne s'agit que d'un regrettable concours de circonstances auquel il convient de remédier.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir réparer cette injustice flagrante.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Jean Kiffer,
président national de la FNPPSF

**FEDERATION NATIONALE
DES PECHEURS PLAISANCIERS**

B.P. 14
29393 QUIMPERLE CEDEX
Tél./Fax 02 98 35 02 81
fnppsf@wanadoo.fr